

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 069-216902734-20221221-VILLE\_2022DC211-AU



Accueil Groupes

Classes de Neige et de Découverte

Location de ski et snowboard

Tél : 04 50 79 06 68

[www.lescalade.com](http://www.lescalade.com)

670 route de Morzine - Montriond

74110 **MORZINE AVORIAZ**  
Portes du Soleil

## CONTRAT DE RESERVATION

Vacances d'hiver 2023

Entre les soussignés,

Morzine le, mardi 6 décembre 2022

**Hôtel pour Collectivités** Et

**S.A.R.L. " L'ESCALADE "**

**670 route de Morzine**

**Montriond**

**74 110 MORZINE AVORIAZ**

**Mairie de Corbas**

**Service enfance**

**Accueil de Loisirs des Alouettes**

**69 690 CORBAS**

Représenté par **Mr Richard BRAIZE** Représentée par **Monsieur Le Maire**

### ACCORD CONVENU

<b>Arrivée le :</b>	Dimanche 5 février 2023	<b>Première prestation :</b>	Dîner
<b>Départ le :</b>	Vendredi 10 février 2023	<b>Dernière prestation :</b>	Déjeuner avec goûter pour le voyage retour
<b>Séjour:</b>	Vacances		
<b>Participants :</b>	29 Jeunes	et	4 encadrants 33

<b>Prestations:</b>	<b>Tarif par personne:</b>
Pension complète Location du matériel de ski	<b>300,00 €</b>

Gratuité: 1

En supplément :

**Location de snowboard :**

1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours
16 €	20 €	25 €	30 €	35 €	40 €

**Casque:** 5€ par personne pour le séjour

**Forfait 5h domaine de Morzine Les Gets:**

Adulte	Enfant
26 €	20 €

Sarl l'Escalade - au capital de 50 000 € - RCS Thonon B 334 642519 - Code APE 5510Z - Ets agréé DDCCS et EN  
Assurance responsabilité civile : GENERALI/OTHELLA - N° de TVA intracommunautaire : FR 73334 642 519 00014

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

**SLOW**

A ID : 069-216902734-20221221-VILLE\_2022DC211-AU



**Classes de Neige et de découverte**  
**Location de ski et snowboard**

Tél : 04 50 79 06 68

[www.lescalade.com](http://www.lescalade.com)

670 route de Morzine - Montriond

74110

**MORZINE AVORIAZ**  
Portes du Soleil

**Client:** Mairie de Corbas  
**Date du contrat:** mardi 6 décembre 2022  
**Séjour:** Vacances du 5 février 2023 au 10 février 2023

**FACTURE PRO FORMA**

DESIGNATION	NOMBRE	TARIF	TOTAL
Pension complète Location du matériel de ski	33	300,00 €	9 900,00 €
Location de casque	29	5,00 €	145,00 €
Assurance snowrisk 29 enfants 3 jours	87	3,50 €	304,50 €
Forfait 5h Morzine Les Gets 29 enfants 3 jours	87	20,00 €	1 740,00 €
Forfait 5h Morzine Les Gets 4 adultes 3 jours	12	26,00 €	312,00 €
<b>Gratuité:</b>	1	- 300,00 € -	300,00 €

**MONTANT TOTAL DU SEJOUR**

**12 101,50 €**

REGLEMENT	ECHEANCE	MONTANT
<b>10%</b>	à la signature	<b>1 210,15 €</b>
<b>Le solde</b>	sur présentation de la facture 15 jours avant le début du séjour	<b>10 891,35 €</b>
<b>Totaux</b>	<b>100%</b>	<b>12 101,50 €</b>

## CONDITIONS GENERALES

### ANNULATION ET REDUCTION D'EFFECTIF

En cas d'annulation totale du séjour, les arrhes versées seront conservées.

En cas de baisse de l'effectif, le client en informe la structure d'accueil dans les meilleurs délais.

Les réductions d'effectifs seront indemnisées à la structure d'accueil dans les conditions suivantes :

- **Entre la signature du contrat et 3 mois avant le début du séjour**: aucune indemnité ne sera facturée. Le prix du séjour sera recalculé en fonction du nombre de participants annoncé.

- **Entre 3 mois et 15 jours avant le début du séjour**, pour une réduction d'effectif supérieure à 10 % de l'effectif convenu : **50%** du montant du séjour par personne absente sera dû.

- **Entre 7 jours et le début du séjour** : **100%** du montant du séjour par personne absente sera dû.

Tout séjour commencé sera facturé dans la totalité.

En cas d'augmentation de l'effectif, le client en informe la structure d'accueil dans les meilleurs délais. La structure d'accueil se réserve la possibilité d'accepter ou non cette augmentation de l'effectif.

En cas de dédit de la S.A.R.L. " L'ESCALADE ", les mêmes conditions lui seront appliquées.

### ORGANISATION

L'effectif définitif et la mixité du groupe nous seront communiqués 3 semaines avant l'arrivée pour nous permettre d'organiser la répartition dans les chambres.

Le jour d'arrivée, les chambres sont disponibles à partir de 17 h00.

Le jour de départ les chambres devront être libérées pour 9h00 (à moins d'accord préalable).

Toutes les chambres sont équipées de sanitaires complets (WC séparé, lavabo et douche).

Les draps sont fournis, le linge de toilette n'est pas fourni. Le linge des participants n'est pas blanchi.

Le ménage est effectué chaque jour dans les chambres et parties communes.

Pour l'entretien de la maison et pour permettre au personnel de service le nettoyage quotidien, il est demandé de libérer les chambres de 9h à 11h30. Le port de chaussures est proscrit dans les étages.

La disponibilité de chambre single et twin pour l'encadrement est sous réserve de disponibilité. Le supplément single sera facturé 50% du prix pension complète. Le logement des chauffeurs de bus est sous réserve de disponibilité en chambre twin au tarif "groupe jeunes" contracté.

Le responsable du chalet se réserve le droit d'accueillir simultanément un autre groupe lors du séjour. Dans ce cas le directeur de chaque groupe en sera avisé.

La navette est à disposition du groupe sur réservation aux horaires disponibles à partir de 20 participants minimum.

Le matériel sportif et éducatif n'est pas compris dans le prix du séjour.

### REPAS

Les repas devront répondre aux caractéristiques de l'alimentation pour enfants et seront ainsi composés :

- Petit déjeuner : *boissons chaudes, jus d'orange, jus de pomme, pain, beurre, confiture, miel, pâte à tartiner au chocolat, céréales, yaourts, fruits & croissants (un matin durant le séjour).*

- Déjeuner : *sur place ou à emporter*

- Goûter : *boisson chaude ou froide, collation*

- Dîner : *entrée, plat, fromage, dessert*

Plusieurs soirées de spécialités savoyardes sont organisées durant le séjour.

Vin, plateau de fromage & café compris lors des repas pour l'encadrement. Le cinquième repas n'est pas inclus dans le tarif pension complète.

Les régimes alimentaires devront être signalés 15 jours avant l'arrivée. Pour les régimes sans porc et végétariens (ou Halal) un menu de substitution sera proposé. **Pour des raisons de sécurité, les intolérances et allergies alimentaires seront considérées et les menus adaptés uniquement sur présentation d'un certificat médical.** Le responsable du groupe veillera au respect de celles-ci pour les enfants concernés. L'Escalade décline toute responsabilité en cas d'ingestion d'aliment proscrit.

L'organisation de la cuisine ne permet pas de prendre en compte les régimes végétaliens et les goûts alimentaires individuels.

Les repas servis aux prestataires d'activités seront sur réservation au tarif de 15 € le menu par personne.

### DETERIORATION

Le matériel et mobilier des locaux occupés ne pourront être déplacés qu'avec l'accord du propriétaire.

Tout matériel détérioré ou perdu sera facturé.

En cas de détérioration occasionnée par les personnes du groupe reçu, un état des lieux sera dressé à l'arrivée et au départ, entendu que tous les dégâts devront être remboursés.

Par ce fait, la responsabilité civile de l'organisme concerné est engagée et doit être couverte par une assurance.

**Une caution de 200€** sera déposée à l'arrivée et retournée à l'organisme dans les huit jours qui suivent le départ du groupe si aucune détérioration n'a été constatée.

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 069-216902734-20221221-VILLE\_2022DC211-AU

## SECURITE

Toutes consignes en cas d'incendie et d'évacuation doivent être prises et prévues par le Directeur du séjour.  
Un exercice d'évacuation sera organisé au début du séjour.

## CAS PARTICULIERS

Pour les enfants appartenant au personnel d'encadrement, susceptibles de demeurer dans l'établissement avec leurs parents durant le séjour, une demande devra être formulée au préalable, en vue de gagner notre accord sur les possibilités et les prix du séjour.  
En cas de difficultés concernant le respect du présent contrat ou la bonne marche du séjour avec le groupe reçu, **Monsieur Richard BRAIZE** agissant en qualité de gérant et le responsable du séjour, en commun accord, doivent en informer sur le champ la direction de l'organisme.

Pour tout litige se rapportant à ce contrat, seul le tribunal de THONON-LES-BAINS est habilité pour prendre une décision.

Le présent contrat ne peut être modifié. D'autre part, ce contrat étant proposé à la signature de l'organisme concerné, **il sera**

Contrat fait en deux exemplaires, soit un pour chaque partie.

*NB : Précéder chaque signature de la mention " Lu et approuvé "*



**S.A.R.L. " L'ESCALADE "**  
**Mr Richard BRAIZE**

**Mairie de Corbas**  
**Monsieur Le Maire**

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 069-216902734-20221221-VILLE\_2022DC211-AU



*Classes de Neige et de découverte*

*Location de ski et snowboard*

Tél : 04 50 79 06 68

[www.lescalade.com](http://www.lescalade.com)

670 route de Morzine - Montriond

74110 **MORZINE AVORIAZ**  
Portes du Soleil

**Mairie de Corbas**

**Accueil de Loisirs des Alouettes**

**69 690 CORBAS**

**FACTURE D'ACOMPTE**

DATE	N°
	1

**SEJOUR**

Vacances

Du 5 février 2023 Au

10 février 2023

DESIGNATION	NOMBRE	PRIX	T.T.C.
Acompte contrat	1	10%	1 210,15 €

<b>TOTAL TTC</b>		<b>1 210,15€</b>
dont T.V.A. :	sur la pension complète 10 %	110,01 €

Coordonnées bancaires

<b>IBAN</b>	<b>Crédit Mutuel du Haut Chablais</b>
FR76	1027 8024 1000 .0201 7060 194

Escompte non admis loi N°92-1442 du 31.12.92

Sarl l'Escalade - au capital de 50 000 € - RCS Thonon B 334 642519 - Code APE 5510Z - Ets agréé DDCS et EN  
Assurance responsabilité civile : GENERALLI/OTHELLA - N° de TVA intracommunautaire : FR 73334 642 519 00014